

18 oct 2024 -17:17

Conseil des ministres du 18 octobre 2024

Le Conseil des ministres a eu lieu selon la procédure électronique le vendredi 18 octobre 2024 sous la présidence du Premier ministre Alexander De Croo.

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Elise Goethals
Service Rédaction
+32 2 287 41 22
elise.goethals@premier.fed.be

Maxime Darge
Service Rédaction
+32 471 84 21 87
maxime.darge@premier.fed.be

Pieter-Jan Devos
Service Rédaction
+32 478 78 57 26
pieter-jan.devos@premier.fed.be

18 oct 2024 -17:17

Appartient à Conseil des ministres du 18 octobre 2024

Marché public portant sur la désignation de bureaux de traduction

Sur proposition du ministre du Travail Pierre-Yves Dermagne, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la passation d'un marché public portant sur la désignation de bureaux de traduction.

Il s'agit plus précisément d'un accord-cadre qui remplace l'accord-cadre précédent, qui arrive à échéance le 31 janvier 2025, afin de pouvoir garantir la continuité des services.

La valeur maximale de l'accord-cadre est fixée à 13.900.000 euros HTVA.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de
l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

18 oct 2024 -17:17

Appartient à Conseil des ministres du 18 octobre 2024

Nomination du Comité consultatif de bioéthique

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant nomination des membres du Comité consultatif de bioéthique.

Étant donné qu'un membre effectif francophone ne siégera plus au sein du Comité, il convient de modifier la composition du Comité consultatif de bioéthique belge.

Le projet d'arrêté royal prévoit la nomination d'Isabelle Scheers, suppléante du membre démissionnaire, comme membre effectif francophone.

Bénédicte Brichard est nommée suppléante d'Isabelle Scheers.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

18 oct 2024 -17:17

Appartient à Conseil des ministres du 18 octobre 2024

Marchés publics pour la Défense

Sur proposition de la ministre de la Défense Ludivine Dedonder, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement de deux marchés publics pour la Défense.

Il s'agit des dossiers suivants :

- un marché public pluriannuel relatif à la mise à disposition de containers et à la collecte des déchets solides et médicaux ainsi qu'à l'assainissement de stands de tir
- un marché public pluriannuel pour le leasing opérationnel d'équipements de protection respiratoire et de compresseurs d'air respirable

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Ludivine Dedonder, ministre de la Défense
Rue Lambermont, 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 441 52 00
<https://dedonder.belgium.be>
ludivine.dedonder@mil.be

Rodolphe Polis
Porte-parole (FR)
+32 478 33 57 35
rodolphe.polis@mil.be

Cédric Maes
Porte-parole (NL)
+32 479 34 79 23
cedric.maes@mil.be

18 oct 2024 -17:17

Appartient à [Conseil des ministres du 18 octobre 2024](#)

Désignation de membres au sein du Conseil fédéral de police

Sur proposition du ministre de la Justice Paul Van Tigchelt et de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant désignation de membres du Conseil fédéral de police.

Est désigné en qualité de membre effectif :

- Hans Van Espen, procureur du Roi

Sont désignés en qualité de membres suppléants :

- Carol Vercarre, procureure du Roi
- Adeline Wustefeld, juge d'instruction

Le projet d'arrêté royal est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustice.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselincx
Porte-parole
+32 473 33 30 53
press@verlinden.belgium.be

18 oct 2024 -17:17

Appartient à Conseil des ministres du 18 octobre 2024

Reconnaissance des aidants proches : adaptation du modèle de déclaration sur l'honneur

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandebroucke, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal concernant l'alignement de la législation fédérale relative à la reconnaissance des aidants proches sur le décret flamand sur la protection sociale.

L'arrêté royal du 13 septembre 2023 concernant la reconnaissance de l'aidant proche et à l'octroi de droits sociaux à l'aidant proche a remédié à une divergence entre les réglementations fédérale et flamande.

Ce faisant, la législation fédérale a été alignée sur le décret flamand sur la protection sociale. Toutefois, lors de l'introduction de cette modification, l'adaptation du modèle de déclaration sur l'honneur figurant en annexe de l'arrêté royal n'a pas été prise en compte. Le projet d'arrêté royal vise à mettre l'annexe concernée en conformité avec la modification précédemment introduite.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Projet d'arrêté royal portant modification de l'annexe 1 de l'arrêté royal du 16 juin 2020 portant exécution de la loi du 12 mai 2014 relative à la reconnaissance de l'aidant proche et à l'octroi de droits sociaux à l'aidant proche

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

18 oct 2024 -17:17

Appartient à Conseil des ministres du 18 octobre 2024

Marché public pour le SPF Intérieur

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public relatif à des licences de logiciels.

Il s'agit plus précisément d'un marché visant à prolonger un accord-cadre existant pour l'achat et la location de licences de logiciels et leur Software Assurance associée pour les différentes directions du SPF Intérieur.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselincx
Porte-parole
+32 473 33 30 53
press@verlinden.belgium.be

18 oct 2024 -17:17

Appartient à [Conseil des ministres du 18 octobre 2024](#)

Soutien du régime de fin de carrière à la police locale pour 2024

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant les modalités d'octroi des subsides pour soutenir le régime de fin de carrière des membres du personnel du cadre opérationnel de la police locale pour l'année 2024.

Lors de l'élaboration du budget 2024, il a été décidé d'octroyer un subside pour la NAPAP (non-activité préalable à la pension) aux zones de police, limité au traitement d'attente des membres du personnel en non-activité préalable à la pension. Ce subside doit permettre aux zones de police de faire face aux surcoûts et aux charges budgétaires dus à l'allongement de la carrière des membres du personnel concernés par l'arrêt de la Cour constitutionnelle n°103/2014 du 10 juillet 2014.

Un crédit maximum de 38.300.000 euros a donc été prévu à cet effet. Cette aide financière est constituée du coût réel (traitement d'attente, y compris le pécule de vacances et prime de fin d'année compris) des membres du personnel en non-activité préalable à la pension. Il s'agit d'un remboursement trimestriel du traitement d'attente y compris le pécule de vacances et la prime de fin d'année, à l'exclusion d'autres allocations et indemnités. Pour le dernier trimestre, le remboursement pour la période octobre-novembre est réalisé dans le courant du mois de décembre et celui pour ce dernier est effectué avant la fin du mois de janvier de l'année suivante.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
+32 473 33 30 53
press@verlinden.belgium.be

18 oct 2024 -17:17

Appartient à Conseil des ministres du 18 octobre 2024

Intervention de Finexpo dans trois demandes de crédit à l'exportation

Sur proposition de la ministre du Commerce extérieur Hadja Lahbib, le Conseil des ministres a marqué son accord concernant trois demandes dans le cadre d'un financement à l'exportation.

Il s'agit de :

- un don pour un projet d'exportation d'une solution d'hydrogène vert en Namibie
- la stabilisation d'intérêts pour l'exportation de métiers à tisser au Brésil
- un don pour première exportation de systèmes de purification d'air en Tunisie

Finexpo étudie les dossiers introduits par des entreprises et/ou des banques qui sollicitent un soutien public pour des crédits à l'exportation. L'intervention de Finexpo concerne les conditions de financement des entreprises qui exportent des équipements et des services : ils contribuent à la diminution ou à la stabilisation des frais de financement mis à disposition par des banques. Les possibilités de l'intervention de Finexpo dépendent du pays d'exportation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Hadja Lahbib, ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://lahbib.belgium.be>

Olivier Schotte
Porte-parole (FR)
olivier.schotte@diplobel.fed.be

Veli Yüksel
Porte-parole (NL)
+32 477 34 41 41
veli.yuksel@diplobel.fed.be

18 oct 2024 -17:17

Appartient à [Conseil des ministres du 18 octobre 2024](#)

Application de la circulaire relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur une série de dossiers dans le cadre de l'application de la circulaire du 29 avril 2024 relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes.

Voici les dossiers concernés :

Travail

- achat d'ordinateurs portables

Santé publique

- liste de 3 subsides : contribution à l'OMS dans le cadre de l'accord-cadre en cours, prolongation du projet « Dispositif alcool » et publication d'un appel à candidatures pour le projet pilote « Dispositif alcool dans des structures hospitalières »

Affaires sociales

- renouvellement des licences pour Internet

Affaires sociales

- liste de 5 dossiers : réalisation et dispense de formations concernant les applications Office, maintenance légale et fonctionnelle de PersoSelfService, soutien onboardings PersoPay, intégration du numéro de registre national dans PersoSelfService, et services pour le développement de web content management

Justice

- liste de 9 dossiers, dont la maintenance évolutive d'un contrat pour un logiciel, l'achat d'ordinateurs portables, le lancement d'une procédure ouverte pourtant sur des reliures, une demande de profil de project manager Crossborder et la subvention Salduz

Mer du Nord

- recherche à l'aide de données gradiométriques d'une modélisation inverse en 3D pour le dépôt de munitions « Paardenmarkt » dans la partie belge de la mer du Nord
- recrutement d'un spécialiste de la transformation digitale

Beliris

- rénovation de l'Hôtel Van Eetvelde et ouverture au public
- mise en lumière de la Place Royale et ses abords

Défense

- liste de 13 dossiers dont l'achat de scanners, de treuils, d'une caméra thermique, de quincaillerie, etc.

Intérieur

- SACA eID et Registre national - contrats Belnet
- liste de 14 dossiers pour la police fédérale, dont dépenses diverses ICT et achats de véhicules

Énergie

- location d'un lieu de stockage pour des produits pétroliers

Politique scientifique

- achat, configuration et installation d'un système de stockage interne pour la Bibliothèque royale de Belgique

Budget

- détachement d'un développeur SAP pour Fedcom
- soutien IT via la mise à disposition de consultants

Asile et Migration

- prolongation du contrat d'un « scrum master » et de deux experts support externe Camunda

Sécurité de la chaîne alimentaire

- fourniture et raccordement de gaz industriels dans les laboratoires de l'AFSCA et maintenance des installations

Mobilité

- contribution à l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF)
- abonnement aux droits d'utilisation relatif à des services du logiciel Enterprise Architecture Management (EAM) - LEANIX SaaS

Finances

- liste de 4 dossiers dont Senior Test Engineer application FIRST et organisation formations ISO

Santé

- subvention pour l'année 2024 aux Fonds Maribel social sectoriels des établissements et services de santé

Justice

- subside relatif au remboursement par le SPF Justice des frais encourus par les villes et communes sur le territoire desquelles se trouve une maison de détention

Affaires étrangères

- liste de 5 dossiers : nettoyage Chancellerie Berlin, rénovation ambassade Buenos Aires - Contributions : FINUL (United Nations Interim Forces in Lebanon), EUSC-WEU (European Union Satellite Centre) et European Peace Facility (EPF)

Digitalisation

- liste de 4 dossiers : qualified Electronic Registered Delivery Service (qERDS), tâches de migration du site Fast2web, renouvellement des licences Matomo et conseils sur l'accessibilité numérique

Régie des bâtiments

- liste de 4 dossiers : Bruxelles - Nettoyage Toison d'or, gardiennage Möbius. De Pinte - renouvellement chaudière, inventaires amiante, consultant ICT

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be

BramDelen
Porte-parole
+32 497 30 82 05
bram.delen@premier.be

Barend Leyts
Porte-parole
+32 486 22 68 65
barend.leyts@premier.be

18 oct 2024 -17:17

Appartient à Conseil des ministres du 18 octobre 2024

Marché public relatif au monitoring de la cybersécurité

Sur proposition du Premier ministre Alexander De Croo, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'attribution d'un marché public pour le Centre pour la cybersécurité Belgique (CCB).

Le marché concerne plus précisément la gestion d'un portefeuille d'abonnements de flux de renseignements sur les cybermenaces.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be

BramDelen
Porte-parole
+32 497 30 82 05
bram.delen@premier.be

Barend Leyts
Porte-parole
+32 486 22 68 65
barend.leyts@premier.be

18 oct 2024 -17:17

Appartient à Conseil des ministres du 18 octobre 2024

Marché public pour le SPF Finances

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public pour le SPF Finances.

Plus concrètement, le marché concerne l'obtention d'une licence pour une solution d'analyse avancée qui intègre des fonctionnalités de gestion des risques, de détection des fraudes et d'analyse contextuelle des données, ainsi que l'exécution de services de consultance et à l'organisation de formations.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Laurens Soenen
Porte-parole
+ 32 471 30 11 90
laurens.soenen@vincent.minfin.be

18 oct 2024 -17:17

Appartient à Conseil des ministres du 18 octobre 2024

Budget global 2024 des moyens financiers pour les prestations en matière de spécialités pharmaceutiques

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant le budget global en 2024 des moyens financiers pour l'ensemble du Royaume pour les prestations en matière de spécialités pharmaceutiques.

Le budget global des moyens financiers pour les spécialités pharmaceutiques pour l'exercice 2024 est fixé à 5.849.986.000 euros. C'est sur base de ce budget qu'il sera constaté s'il y a un dépassement et, dans ce cas, si une cotisation indemnitaire est due par l'industrie pharmaceutique.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Projet d'arrêté royal fixant le budget global en 2024 des moyens financiers pour l'ensemble du Royaume pour les prestations en matière de spécialités pharmaceutiques dans le cadre de l'assurance obligatoire soins de santé et l'impact des éléments du budget annuel qui n'ont pas ou pas entièrement produit leurs effets

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

18 oct 2024 -17:17

Appartient à Conseil des ministres du 18 octobre 2024

Marché public pour le SPF Justice

Sur proposition du ministre de la Justice Paul Van Tigchelt, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public pour le SPF Justice.

Il s'agit plus concrètement d'un marché public relatif à la fourniture d'aliments surgelés pour les détenus des établissements pénitentiaires.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustice.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be

18 oct 2024 -17:17

Appartient à Conseil des ministres du 18 octobre 2024

Alignement de la condition d'âge concernant l'indemnité de fermeture

Sur proposition du ministre du Travail Pierre-Yves Dermagne, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi adaptant la condition d'âge concernant l'indemnité de fermeture à l'augmentation progressive de l'âge de la pension.

Actuellement, la loi relative aux fermetures d'entreprises prévoit que le travailleur qui a atteint l'âge de 65 ans est exclu du bénéfice de l'indemnité de fermeture. L'âge légal de la pension allant être progressivement relevé à 67 ans, ce changement doit être transposé dans la loi au moyen de cet avant-projet.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Avant-projet de loi modifiant la loi du 26 juin 2002 relative aux fermetures d'entreprises adaptant la condition d'octroi concernant l'âge du travailleur pour bénéficiaire de l'indemnité de fermeture

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be